



AgEcon SEARCH
RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

aesearch@umn.edu

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.

Surplus laitiers et céréaliers. Déficit de viande. La production agricole française est-elle mal orientée ?

Michel Petit, J.-B. Viallon

Citer ce document / Cite this document :

Petit Michel, Viallon J.-B. Surplus laitiers et céréaliers. Déficit de viande. La production agricole française est-elle mal orientée ? In: Économie rurale. N°75, 1968. pp. 109-116;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1968.2001>

https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1968_num_75_1_2001

Fichier pdf généré le 08/05/2018

SURPLUS LAITIERS ET CEREALIERS, DEFICIT DE VIANDE

LA PRODUCTION AGRICOLE FRANÇAISE EST-ELLE MAL ORIENTÉE ?

par M. PETIT et J.-B. VIALLO

Chargé de recherches et Assistant à l'I.N.R.A.

L'orientation satisfaisante de la production agricole est une tâche difficile pour le pouvoir central quel que soit le régime économique.

Dans presque tous les pays, les consommateurs qui sont aussi les contribuables, ou les agriculteurs, ou le plus souvent les deux groupes sociaux, sont mécontents. En France, le financement important par le Gouvernement ou le FEOGA des exportations de produits laitiers et de céréales, alors que la production de viande est jugée insuffisante, est de plus en plus mal supporté par le public. Pourtant, les éleveurs se plaignent que les prix des produits animaux ne sont pas assez rémunérateurs ; il est indéniable qu'au cours de l'été 1967 un tassement inattendu des prix de la viande bovine s'est produit, en même temps que la baisse cyclique des prix du porc et que la crise endémique des marchés des poulets de chair et des œufs. Doit-on en déduire que les prix relatifs payés aux producteurs sont responsables d'une mauvaise orientation de la production agricole en France (1) ? Répondre à cette question par l'affirmative, sans plus de nuances, serait ignorer tous les travaux effectués depuis plus de quinze ans sur l'offre de produits agricoles (2). En fait, les prix ne constituent qu'un groupe de variables parmi d'autres influençant l'offre de produits agricoles.

L'étude micro-économique de cette offre en France a été l'objet essentiel de nos recherches pendant trois ans (3). L'influence des variables influençant la production a été estimée dans cinq petites régions

(1) Dans un monde où le commerce international se développe rapidement, l'existence de surplus agricoles ne serait pas un signe de mauvaise orientation, mais le résultat d'une division internationale du travail, s'il n'était pas nécessaire de subventionner sous une forme ou sous une autre l'exportation de ces surplus.

(2) Voir notamment la bibliographie de notre article : PETIT (M.) — Offre agricole, Essai de mise au point théorique, *Économie rurale*, n° 52, avril-juin 1962.

(3) ALBERT (P.-J.), PETIT (M.), VIALLO (J.-B.) - *Décisions de production et offre de viande*, Paris, INRA, 7 fascicules dont 3 parus en 1967 et 4 à paraître.

représentant un large éventail des conditions de production dans notre pays.

Il s'agit du Choletais, du Pays de Caux, des Combrailles, du Puy-de-Dôme, des Coteaux de Gascogne (situés en Haute-Garonne) et de la Brie. Cet article a pour objectif de présenter non pas les résultats de ces travaux, mais plutôt une analyse sommaire au niveau macro-économique. En effet, afin de mieux éclairer les problèmes en matière de politique d'orientation de la production, des projections ont été effectuées pour 1970 et 1975. Toutefois, comme ces projections s'appuient en partie sur les résultats micro-économiques, l'analyse globale est limitée aux produits animaux et aux céréales.

En effet, la plupart des produits animaux en France proviennent des exploitations de polyculture élevage. Or, une caractéristique essentielle de ces fermes est qu'elles ont une production diversifiée. L'étude des décisions de production prises dans ces exploitations permet donc de porter un jugement sur l'ensemble de leur production (lait, céréales, viande bovine et viande de porc). L'aviculture pour laquelle les centres de décision situés dans le « secteur industriel » sont prépondérants, a été exclue du champ de nos recherches. En toute rigueur, l'aviculture dépend aussi des décisions prises par les agriculteurs. Mais la poursuite du raisonnement en termes analogues nous aurait amené à prendre en compte tous les produits et toutes les exploitations agricoles en France. Pour progresser, il est essentiel de simplifier et il nous a semblé possible d'isoler les productions mentionnées ci-dessus pour une analyse utile.

Ces projections donnent des ordres de grandeur de ce que sera la production française de céréales et de produits animaux, compte tenu de l'influence des diverses variables et des décisions de politique agricole connues ou probables, notamment au sein de la CEE. C'est donc à ce niveau que l'information obtenue lors de l'analyse des décisions de production est incorporée. En effet, les projections tiennent compte de l'effet des diverses variables influençant l'offre agricole. En l'absence d'une explication complète des interactions au niveau global, les conclusions reposent sur notre jugement. Nous touchons

là le point faible de la méthode. La seule justification pour procéder ainsi, est que l'état de nos connaissances ne nous permet pas d'utiliser de meilleures méthodes, et celle que nous avons employée nous paraît fournir des résultats utiles.

En outre, ces projections ne sont pas des prévisions puisqu'un changement brutal de politique agricole pourrait les infirmer. Dans la mesure où nous projetons, pour 1970 ou 1975, une situation peu satisfaisante à certains égards, on pourrait même dire que nous aurons réussi, si ces projections contribuent à instaurer une politique agricole susceptible de les infirmer. Notre rôle, en tant qu'écono-

mistes, nous paraît être d'éclairer les décisions de politique agricole afin que celles-ci puissent être prises en connaissance de cause. Ce rôle est un peu comparable à celui d'un pilote sur un bateau disant : « Compte tenu des forces en jeu (vent, courant, vitesse des hélices, orientation du gouvernail, etc...), si nous continuons comme cela, nous irons vers tel écueil ». Le pilote ne souhaite pas aller vers l'écueil, mais c'est au commandant de décider quelle route il doit suivre.

Avant de présenter les projections proprement dites, nous précisons brièvement dans la première partie de cet article les méthodes utilisées.

METHODES UTILISEES

Après un examen rapide des sources d'information statistique utilisées et du découpage de la France en six grandes régions, nous discuterons les méthodes de projection mises en œuvre pour les divers produits et nous indiquerons l'intérêt, pour poser les problèmes de politique agricole, de comparer nos projections de production à des projections de demande.

Malgré un effort de rénovation depuis quelques années, les statistiques agricoles annuelles en France ne sont pas bonnes. Par suite, seule une étude descriptive des tendances passées est possible. Il ne nous a pas paru fructueux de construire un modèle économétrique raffiné dont les coefficients auraient été estimés sur la base de séries chronologiques très incertaines. Ainsi, notre analyse s'appuie-t-elle sur les statistiques agricoles annuelles concernant les surfaces, les productions et les effectifs animaux de 1950 à 1964 ou 1965. En outre, les récentes enquêtes statistiques nationales (enquêtes B.S., bovine, porcine, production de céréales) fournissent une information relativement précise et détaillée en un point du temps. Elles nous ont donc permis de « cadrer » les tendances fournies par les statistiques annuelles.

Découpage régional

Afin de ne pas raisonner sur un ensemble national qui paraissait trop hétérogène a priori, la France a été divisée en six grandes régions :

1) Le Bassin Parisien (Nord, Picardie, Haute-Normandie, Région Parisienne et Champagne moins les Ardennes et la Haute-Marne, mais plus l'Yonne) ;

2) Le Nord-Est (Alsace et Lorraine plus Ardennes et Haute-Marne) ;

3) L'Ouest (Basse-Normandie, Bretagne, Pays de la Loire et Poitou-Charentes) ;

4) Le Sud-Ouest (Aquitaine et Midi Pyrénées) ;

5) Les Montagnes du Centre-Est (Limousin, Auvergne, Jura, Rhône-Alpes et Bourgogne moins l'Yonne) ;

6) Le Sud-Est (Languedoc et Provence, Côte-d'Azur).

La plupart des analyses ont été faites au niveau de ces régions. Toutefois nous ne présenterons ici que les résultats nationaux obtenus par addition des chiffres régionaux.

Méthodes de projection

Pratiquement, les projections sont basées sur des statistiques régionales, mais les informations recueillies au niveau micro-économique ont été essentielles pour déterminer les tendances futures les plus probables. Les méthodes de projection suivies pour chaque produit sont maintenant décrites brièvement.

Pour les céréales, nous avons projeté les surfaces sur la base des tendances passées et surtout des résultats de programmation. Ceux-ci indiquent, en effet, assez clairement que la surface totale en céréales a peu de chances d'augmenter. Ensuite, les rendements ont été projetés par région sur la base des tendances passées, mais aussi compte tenu des résultats des enquêtes du Service Central d'Etudes et Enquêtes Statistiques (SCEES) sur le sujet, et des opinions d'agronomes sur les réserves de progrès. La production totale a été projetée en faisant la somme des projections régionales, elles-mêmes obtenues en multipliant la surface projetée par le rendement projeté.

Pour la production de lait, un premier essai a été effectué en distinguant les vaches des races plutôt laitières, des autres. Devant les incohérences statistiques et, compte tenu de l'arbitraire impliqué par une telle distinction, nous avons dû procéder

autrement et projeter simplement le nombre total de vaches par région. Il ressort, en effet, des enquêtes bovines de 1963 et 1964 que le nombre total de vaches avait été assez correctement estimé dans les statistiques annuelles. Le nombre de vaches est projeté par région sur la base des tendances passées et des résultats de programmation qui confirment que la poursuite de l'accroissement annuel du nombre de vaches d'environ 2 % est l'éventualité la plus probable. Le rendement laitier moyen pour toutes les vaches, par région, a ensuite été projeté en tenant compte des progrès au sein de chaque race et de l'accroissement dû à la substitution entre races. On obtient ainsi une projection de la quantité totale de lait produite, y compris la part consommée par les veaux. Cette estimation est donc soumise à une erreur absolue possible assez grande, par contre, la variation de production nous semble projetée avec une marge d'incertitude acceptable.

Les productions de viande de veau et de viande de gros bovins se déduisent des estimations faites pour le nombre total de vaches en France, en projetant trois groupes de variables : le nombre de veaux nés viables pour 100 vaches, la proportion de ceux-ci abattus pour donner de la viande de veau et, enfin, les poids moyens des différents types de carcasse (veau, vaches, bœufs et génisses). Ces projections permettent de calculer les nombres de veaux nés et de veaux abattus. Si l'on soustrait, en outre, le nombre de veaux femelles requis pour assurer la croissance et le renouvellement du troupeau de femelles de souche (4), il reste les veaux qui donneront des bœufs ou des génisses, deux à trois ans plus tard (5). A ceux-ci, il faut ajouter les vaches de réforme, dont la proportion a été estimée d'après les résultats de l'enquête bovine. Ces estimations des effectifs abattus ont alors été multipliées par les poids moyens pour fournir l'estimation des productions de viande de veau et de bœuf en 1970 et 1975.

L'absence de bonnes données statistiques a rendu très délicate l'application de cette méthode pourtant très grossière. En effet, les estimations des valeurs passées du taux de fertilité et de la proportion de veaux abattus sont particulièrement aléatoires. En outre, il existe une incohérence entre les chiffres publiés concernant les effectifs d'animaux présents sur l'exploitation au 1^{er} octobre et ceux concernant les effectifs d'animaux abattus, à moins d'admettre qu'il naît en moyenne plus d'un veau par vache chaque année. Compte tenu des incertitudes entou-

(4) Ce chiffre a été estimé par Lenco M. « Fécondité et Evolution du troupeau bovin », Statistique Agricole, Suppl. « Etudes » n° 4, mai 1965.

(5) En fait, nous avons pris 2 ans, ce qui revient à faire l'hypothèse d'un rajeunissement de l'âge d'abattage. Toutefois, l'erreur serait très minime si cette hypothèse ne se vérifiait pas.

rant l'estimation des abattages non contrôlés, et de l'information relativement sûre, recueillie au cours de l'enquête bovine concernant le nombre de vaches et leur fécondité, il nous a paru nécessaire de réduire les estimations passées des effectifs abattus d'environ 10 %. Remarquons que la production de viande peut être moins surestimée, si le poids moyen des carcasses est sous-estimé dans les statistiques officielles.

La méthode de projection utilisée apparaît certes comme très grossière. Il est même permis de se demander s'il est possible de tirer quelque information utile de tant d'approximations. Pourtant, le sens des conclusions que nous avons tirées de nos résultats ne pourrait être changé que si des erreurs considérables, hors de proportion avec les marges probables d'erreurs, avaient été faites.

Pour la production porcine, le nombre de truies a été projeté par région sur la base des tendances passées et des résultats de programmation dans différentes régions. La production moyenne, à l'échelon national, de viande de porc par truie a été ensuite projetée sur la base des tendances passées et d'opinion d'experts sur la marge possible de progrès techniques (6). Cette façon de procéder a l'avantage de séparer l'influence des variables économiques de celle du progrès technique. En outre, elle permet d'éviter les difficultés liées aux mouvements de porcelets d'une région à l'autre.

Confrontation des projections de production et de consommation

Les projections de production ne sont qu'un instrument d'analyse destiné à préciser l'ordre de grandeur de l'influence combinée des diverses variables affectant l'offre. Globalement, on peut dire que cette offre sera confrontée à une demande et que de cette confrontation naîtront des tensions qu'il appartient à l'économiste d'analyser. A ce stade, nous avons utilisé les résultats d'une équipe de chercheurs de l'Université d'Etat du Michigan (Michigan State University) avec qui nous avons coordonné nos travaux. Leurs projets de recherches couvraient l'ensemble de la CEE, certains chercheurs étaient chargés de projeter la production dans les divers pays membres, un autre a projeté les demandes de produits agricoles par Etat sur la base d'hypothèses concernant la croissance du revenu, l'évolution des prix relatifs et des goûts tels que les consommations passées les reflètent. Enfin, une étude de synthèse (7) présente les conclusions que l'on peut tirer de

(6) Les résultats de l'enquête porcine ont été fort utiles à cet égard.

(7) Rédigée par les professeurs Sorenson et Hathaway, à paraître.

ces projections en matière de commerce extérieur et de politique agricole. Nous nous appuyerons sur

leurs conclusions lors de la présentation et de l'interprétation de nos résultats.

RESULTATS

Les projections de production seront présentées individuellement pour les différents produits (voir tableau 1), puis nous essaierons de porter un jugement d'ensemble sur leur vraisemblance.

Présentation produit par produit

Les produits pour lesquels des projections ont été faites, sont : le blé, le maïs, l'orge et les autres céréales, le lait et les viandes de bœuf, de veau et de porc.

Production de céréales

Une question essentielle avait été soulevée lors de la fixation des prix au sein de la Communauté Economique Européenne. Il s'agissait de savoir si les agriculteurs français retourneraient quelques millions d'hectares de prairies permanentes pour redonner aux céréales la place qu'elles occupaient au début du siècle.

Les résultats de programmation montrent qu'une telle éventualité est très improbable. Dans les régions où les prairies permanentes sont importantes, les exploitations agricoles sont, en général, petites ; les céréales ne peuvent alors pas faire concurrence aux productions animales qui utilisent la terre de façon plus intensive. Dans une région comme le Bassin Parisien où les exploitations sont grandes, la surface en céréales est déjà proche du maximum permis par les contraintes de rotation. Certes, il n'y a pas un accord complet sur celles-ci et il se pourrait qu'elles ne soient pas complètement objectives, pourtant, elles sont ressenties comme telles par les agriculteurs et il nous paraît peu probable que la surface en céréales augmente beaucoup dans le Bassin Parisien. De toute façon, il ne s'agirait pas alors d'une expansion aux dépens des prairies permanentes, mais plutôt d'une expansion aux dépens des betteraves, des pommes de terre ou du colza, ce qui est peu probable compte tenu des anticipations que l'on peut avoir concernant les marchés de ces différents produits. En résumé, deux forces opposées influenceront la surface en céréales, d'une part l'apparition d'exploitations plus grandes dans les zones où la densité de population est faible (8) et

où les prairies permanentes couvrent de grandes surfaces, d'autre part la décroissance de la surface agricole par abandon pur et simple de terre ou reboisement, ou utilisation pour des usages non agricoles. Pour toutes ces raisons, nous avons projeté que la surface totale en céréales n'augmenterait pas. Par contre, les rendements continueront d'augmenter sous l'influence du progrès technique et des changements dans l'importance relative des diverses céréales, l'avoine et le seigle étant de plus en plus abandonnés au profit du maïs et de l'orge. Cette projection repose sur de simples budgets qui montrent que la rentabilité relative des différentes céréales est très sensible aux variations du prix et du rendement. Nous pensons que le rendement peut continuer à augmenter de façon très importante par suite des progrès encore possibles tant par l'adoption de techniques déjà connues que par le développement de nouvelles techniques annoncées par nos collègues spécialistes des productions végétales. La production de céréales va donc augmenter et nous projetons qu'elle passera de 273 millions de quintaux en 1964 à 349 millions de quintaux en 1975. Lorsque ces estimations sont confrontées aux projections de demande pour la consommation humaine et la consommation animale, il apparaît un surplus net de céréales en France qui augmentera de 72 à 99 millions de quintaux. La France devra exporter du blé mais aussi de l'orge et du maïs car le déficit en « autres céréales » qui apparaît sur le tableau 1, ne prend pas en compte l'utilisation de blé par les animaux, or, selon l'Annuaire de Statistique Agricole, 36 millions de quintaux de blé ont été utilisés par les animaux en 1964. Il est probable que le surplus de céréales fourragères pourra facilement être écoulé vers les autres pays membres de la Communauté Economique Européenne. Par contre, il sera beaucoup plus difficile d'exporter notre blé autrement que pour l'utilisation animale, car le blé tendre français n'a pas les qualités meunières requises par les professionnels des autres pays de la CEE.

Production porcine

La production de porcs, comme on sait, ne dépend pas beaucoup de la surface et l'hypothèse fondamentale qui sous-tend nos projections est que les producteurs français seront sur la défensive vis-à-vis de leurs concurrents européens. Certes, les résultats de programmation dans les quatre régions pour lesquelles ils sont disponibles, montrent que la production porcine est très rentable, notamment dans les petites exploitations. En fait, il semble

(8) L'étude d'A. BRUN, *Perspectives de remplacement des chefs d'exploitation agricole*, Paris, INRA, juillet 1967, sans permettre de préciser avec rigueur ce nombre de « grandes exploitations », indique toutefois qu'il restera encore plus d'un million d'exploitations agricoles en 1978 et que, donc en moyenne, les exploitations resteront assez petites.

bien, surtout dans le Choletais, qu'elle ne soit limitée que par des contraintes techniques et financières et par l'incertitude commerciale. Aussi, du point de vue de la production, il semble que l'intégration verticale devrait pouvoir se développer très rapidement. Pourtant, l'information dont nous disposons montre que cette intégration se développe, certes, mais pas aussi rapidement qu'on aurait pu le penser. Des contraintes s'exerçant en dehors des exploitations agricoles empêchent son expansion. Il est donc probable que la production française ne s'accroîtra pas autant que les résultats micro-économiques dont nous disposons, le suggéraient. Comme on peut voir dans le tableau 1, les projections d'offre et de demande sont à peu près égales, bien qu'elles aient été obtenues de façon indépendante l'une de l'autre. Les développements précédents impliquent qu'un tel équilibre est tout à fait possible. Cet équilibre suppose un accroissement important de la production porcine de 1,2 à 1,44 et 1,55 million de tonnes en 1964, 1970 et 1975 respectivement. Il ne fait aucun doute que le potentiel de production en France est largement supérieur à cela si les prix ne tombent pas en-dessous de cours très bas, mais il en est probablement de même pour les autres pays de la CEE et l'organisation commerciale des producteurs néerlandais et allemands étant particulièrement dynamique, nous pensons que le potentiel de production français sera freiné par suite de la mauvaise organisation commerciale des producteurs français et, d'une manière générale, des circuits de distribution de la viande de porc (9). Seul un changement important dans ces circuits, permettrait que la France soit en mesure d'exporter une quantité importante de porcs vers les autres pays membres. Plus probablement, les producteurs néerlandais accroîtront leurs exportations vers la France. Il est particulièrement significatif à cet égard, que, durant la phase de production élevée du cycle du porc, les importations ont continué d'être importantes. Nos projections impliquent, toutefois, que les producteurs français seront capables de conserver la majeure partie des marchés français, sinon de conquérir beaucoup de marchés extérieurs (10).

(9) En réalité, si la supériorité moyenne des producteurs de porcs du Nord de l'Europe est généralement reconnue, les explications fournies pour expliquer cette supériorité (retards techniques dans la production, inefficacité des circuits de commercialisation, inadaptation des races) sont très diverses et, finalement, assez peu satisfaisantes. Certes, il est probable que des causes diverses jouent, mais aucune explication cohérente n'a encore été présentée. Il y aurait certainement là, matière à une étude qui pourrait être fort utile.

(10) Cette projection concerne les mouvements nets de viande porcine. Il est bien évident que les producteurs français devront conquérir un certain nombre de marchés étrangers pour assurer la position projetée ici.

Productions bovines

Comme on l'a déjà dit, les résultats de programmation dans toutes les régions indiquent que le nombre de vaches continuera probablement d'augmenter dans la plupart des exploitations agricoles. Cet accroissement résultera des progrès techniques, notamment dans la production et dans l'utilisation des fourrages, bien que le nombre d'exploitations diminuera en France au cours de la prochaine décennie, elles resteront suffisamment petites pour que la production bovine, en particulier, reste concurrentielle par rapport à la production de céréales. En même temps, les rendements laitiers vont continuer d'augmenter sous l'influence des progrès techniques et de la substitution des races laitières aux races moins laitières. Cette substitution a déjà été très importante dans le passé. Les résultats de programmation indiquent qu'elle a toutes les chances de continuer particulièrement en Combrailles et dans les Coteaux de Gascogne où le nombre de vaches de races locales est encore très grand. Nous pensons donc que la substitution va continuer avec l'amélioration de technicité des agriculteurs, et, en particulier, avec les progrès en matière de conditions sanitaires et de techniques alimentaires. En outre, l'accroissement du potentiel héréditaire des animaux, par suite de la sélection, fera également augmenter les rendements laitiers. La production projetée comparée aux estimations de la demande donnée dans le tableau 1 montre que le surplus de produits laitiers par rapport à la consommation humaine va augmenter de façon considérable, passant de 5,9 millions de tonnes en 1964 à 7,3 et 9,7 millions de tonnes en 1970-1975, c'est-à-dire une augmentation de plus de 60 %.

La production de viande bovine et de viande de veau augmentera également. La caractéristique principale des projections en matière de viande de veau est que l'accroissement de production résultera uniquement d'un accroissement du poids moyen des carcasses tandis que le nombre de veaux abattus restera stable. Par suite, un plus grand nombre de veaux deviendra disponible pour la production de viande bovine qui, en conséquence, s'accroîtra de façon importante (11). Comme on peut le voir sur le tableau 1, nous projetons que la production de viande de bœuf et de veau passera de 1 476 000 tonnes en 1963 (estimations corrigées) à 1 940 000 en 1970 et 2 135 000 en 1975, soit une augmentation de 44 % en 12 ans, ce qui est loin d'être négligeable. Pourtant, la production ainsi projetée, bien que suffisante pour satisfaire l'accroissement de demande et laisser un petit surplus pour exporter, sera

(11) Cette affirmation est basée sur l'hypothèse que c'est le nombre de veaux et non les disponibilités alimentaires qui constitue le principal goulot d'étranglement de l'accroissement de la production bovine.

bien loin de satisfaire la demande totale de viande bovine au sein de la CEE. Malgré l'existence d'un marché potentiel considérable, existence démontrée d'ailleurs par d'autres études, il est tout à fait improbable que la production française de viande bovine s'accroisse davantage que ce que nous avons projeté. Une source importante d'augmentation pourrait être le développement d'activités d'engraissement dans les exploitations du Bassin Parisien. Pour cela, il faudrait trouver une source d'approvisionnement en animaux maigres. Or, les obstacles liés à la structure des exploitations limiteront la production d'animaux maigres dans le Sud-Ouest et les régions montagneuses, c'est-à-dire dans les régions où l'on pense généralement qu'une production extensive pourrait peut-être se développer. Par ailleurs, les rapports de prix, peu favorables entre les céréales et la viande bovine, ainsi que les difficultés de commercialisation, empêcheront probablement les agriculteurs du Bassin Parisien de devenir d'importants engraisseurs de bovins.

Vraisemblance globale

Les résultats de cette étude indiquent que la production française va s'accroître rapidement ; le tableau 2 donne l'accroissement relatif de la production pour les différents produits étudiés. L'année 1963 a été choisie comme date de référence parce que nous avons pensé qu'il serait préférable d'éliminer l'influence du climat et des cycles animaux, du moins en partie. Aussi l'année 1963 représentait-elle, en fait, la moyenne des trois années les plus récentes pour lesquelles des données étaient disponibles au moment où cette étude a été menée (1962, 1963 et 1964). Comme on peut le voir sur le tableau 2, toutes les productions augmenteront ; l'augmentation la plus importante concernera les céréales fourragères et les plus faibles concerneront la production de blé (indice 124) et de porcs (indice 126). Pour porter un jugement sur la croissance d'ensemble de ce secteur, la production totale a été estimée pour 1963, 1970 et 1975 à prix constants. Le taux moyen de croissance entre 1963 et 1975 serait alors de 2,7 % ; un tel taux est important pour la production agricole. Certes, les produits animaux et les céréales ne sont qu'une partie de l'ensemble de l'agriculture. Mais, comme nous vous l'avons dit, ce sont les produits d'un secteur qui peut assez facilement être isolé du reste de l'agriculture. Une croissance proche de 3 % par an pendant 12 ans apparaît assez élevée. Certes, la production agricole s'est accrue à un taux moyen de 2,6 % entre 1959 et 1964, mais sur une période aussi courte, des raisons conjoncturelles peuvent avoir joué un rôle important. Pourtant, il nous semble que ce taux est possible. En effet, le niveau technique moyen des agriculteurs français malgré les progrès notables depuis 20 ans reste assez bas, il est évident que la

marge de progrès techniques est donc encore importante. La réalisation du Marché Commun fournira un certain nombre de débouchés à plusieurs produits agricoles et placera généralement l'agriculture française dans un marché où les prix seront élevés. En outre, les améliorations dans la structure des exploitations agricoles en France seront importantes d'ici 1975. D'une étude réalisée par André Brun (12), on peut déduire que la taille moyenne des exploitations s'accroîtra de 17,7 à 32 hectares entre 1963 et 1978, dans l'hypothèse où peu de terres seront abandonnées. Evidemment, la plupart des exploitations agricoles seront donc encore petites, mais l'influence de cet accroissement de taille sera toutefois très important, comme le suggèrent les résultats de programmation.

Enfin, pour que l'adoption du progrès technique se fasse au rythme impliqué par nos projections, il faudra que les agriculteurs soient en mesure d'accumuler de grandes quantités de capital. Or, si les prix sont élevés, on peut espérer que le revenu des agriculteurs sera suffisant pour dégager des marges d'autofinancement non négligeables. En outre, le Crédit Agricole constitue un intermédiaire financier très puissant et il y a de bonnes chances qu'il soit en mesure de fournir des capitaux importants aux agriculteurs. Cette remarque peut paraître un peu trop optimiste. Il est évident que l'utilisation des capitaux dépendra en grande partie de l'évolution des marchés fonciers. On sait, en effet, que le financement de l'accroissement du prix de la terre consomme une part importante des capitaux mobilisés par le Crédit Agricole. Nous pensons pourtant qu'il sera possible de résoudre les problèmes posés par le financement d'une croissance de la production agricole de l'ordre de 3 %. Un autre obstacle à la réalisation du potentiel de production agricole en France sera la situation des circuits de commercialisation. D'une façon générale, les circuits de commercialisation sont bien adaptés pour servir d'intermédiaires entre un grand nombre de petites exploitations et un grand nombre de petits commerces de détail. La productivité du travail est faible, mais elle ne peut pas être améliorée très facilement. Un inconvénient sérieux de ce système est qu'il n'est pas adapté pour exporter de grandes quantités de produits agricoles de façon régulière. Le contraste avec le système néerlandais est particulièrement frappant à cet égard. Bien entendu, il y a une interaction entre l'évolution du système de commercialisation et celle du système de production. Le système de commercialisation n'est pas bien adapté pour exporter des produits agricoles, parce qu'en fait il y en a peu à exporter. Par ailleurs, il n'y aura pas une grosse augmentation des exportations de produits animaux tant que les circuits de com-

(12) BRUN (A.), Op. Cit.

mercialisation ne seront pas mieux adaptés à cette tâche. Ces remarques nous amènent aux leçons de

politique agricole que l'on peut tirer de cette étude et qui feront l'objet de notre conclusion.

CONCLUSIONS

Nous distinguerons dans les enseignements que l'on peut tirer de nos travaux ceux qui ont trait à la politique agricole et ceux qui concernent l'orientation des recherches.

En matière de politique agricole

Cet article confirme nettement l'idée assez répandue que l'appareil de production agricole français est mal adapté aux besoins puisque nous avons des excédents croissants (13) de blé et de produits laitiers, alors que nous ne produisons pas autant de viande que nous pourrions en vendre sur le marché européen. En outre, cette mauvaise adaptation est renforcée par les rapports actuels de prix entre les céréales et la viande. La politique agricole semble donc mal orienter la production. Mais il ne faut pas se leurrer, un simple réajustement du rapport des prix, aussi indispensable soit-il, ne serait pas suffisant pour réorienter magiquement la production agricole en France.

En effet, la première idée qui vient à l'esprit lorsque l'on prend conscience de l'importance des excédents de produits laitiers et des débouchés futurs de viande bovine, est de promouvoir une substitution entre ces deux produits.

En fait, les productions de lait et de viande bovine sont à la fois complémentaires et substituables. La substitution de la viande au lait ne joue pleinement que si l'on passe de l'élevage d'animaux de races laitières à celui de races à viande. Mais des freins économiques très importants s'opposent à ce passage. En effet, les structures de production, les prix et les circuits de commercialisation lui sont défavorables.

L'élevage de bovins, en vue de vendre des animaux maigres ou incluant aussi la phase d'engraissement, exige une surface importante et un rapport SAU/UTH élevé. Il exige aussi de grandes quantités de capital par travailleur, bien que les quantités par hectare soient plus faibles que pour la production laitière. Le frein essentiel à ce type d'élevage nous paraît être d'abord la rigidité des structures foncières.

L'engraissement, en tant qu'activité isolée, sup-

(13) Lorsqu'on parle de surproduction ici, c'est bien sûr eu égard à la demande solvable. Il nous semble, en effet, que la tâche de l'agriculture est de satisfaire au mieux les besoins de la collectivité. Or, celle-ci n'a pas objectivement exprimé la volonté de financer la fourniture d'une aide alimentaire aux pays en voie de développement.

pose que le problème précédent de l'élevage soit résolu. Il demande aussi une amélioration du rapport des prix viande bovine-céréales, en faveur de la viande. En effet, la demande étrangère porte sur des animaux jeunes et donc engraisés de façon intensive. Les rations devront alors comporter une proportion importante de céréales. Ces animaux ne pourront se développer, par ailleurs, que si des circuits de commercialisation spécialisés et orientés vers l'exportation se développent eux-mêmes. Il faut donc encourager le développement d'entreprises efficaces de commercialisation. La même politique serait d'ailleurs très bénéfique pour la production de viande de porc à un moment où la concurrence des producteurs particulièrement bien organisés du Nord de la CEE (Pays-Bas et Nord de l'Allemagne) va devenir très dure.

Il nous semble que des mesures de politique agricole pourraient également contribuer à desserrer en partie les freins qui s'exercent au niveau de la production et donc corriger l'orientation actuelle de la production agricole française, par une diminution des excédents laitiers et céréaliers et un développement de la production de viande bovine. En premier lieu, ces mesures devront lutter contre la rigidité des structures foncières, par une intensification des mesures destinées à améliorer le rapport terre/travail (14). Enfin, une amélioration du rapport des prix viande bovine-céréales paraît indispensable si l'on veut promouvoir l'exportation de viande bovine vers nos partenaires de la CEE.

Orientation des recherches

Les enseignements pratiques tirés de notre étude ont une incidence directe en matière de politique agricole. Certes, nous avons dû faire un grand nombre d'approximations si bien que les chiffres avancés ne doivent être pris que comme des ordres de grandeur. Pourtant, les marges d'erreur ne nous paraissent pas être telles que le sens des conclusions puisse être remis en cause.

(14) Nous ne sommes pas experts en la matière, mais il nous semble essentiel de maîtriser la hausse de la charge foncière pesant sur les exploitants. A cet égard, il existe actuellement en France diverses tentatives faites par des praticiens, pour échapper au carcan des structures foncières. Leur nature et leur implantation sont très variées. Une bonne politique consisterait à les suivre et à les encourager. D'une part, cette action faciliterait directement l'élevage de bovins pour la viande; d'autre part, en l'absence de doctrine précise, on pourrait en tirer des enseignements sur les formes institutionnelles à encourager.

Néanmoins un certain nombre de questions restent sans réponse et nos recherches ultérieures devront avoir pour but de les éclairer. Deux orientations principales nous semblent devoir être retenues. D'une part, l'étude des changements de structure des exploitations doit être abordée pour mieux comprendre les mécanismes d'évolution de l'agriculture. Il faut donc étudier la croissance des exploitations, c'est-à-dire la concentration foncière et l'accumulation du capital. A ce niveau, l'impact du progrès technique doit être pris en compte.

D'autre part, les problèmes du passage de l'analyse du plan micro-économique au plan global nous paraissent encore bien mal connus. Il nous semble que ce thème de recherches devrait recevoir une priorité élevée, mais il est vrai que des ressources importantes seraient requises pour avoir des chances de faire des progrès sensibles. En attendant ces ressources, des efforts doivent être entrepris pour obtenir une meilleure connaissance des qualités à rechercher d'une classification (ou typologie) des exploitations.

Tableau 1

Equilibre offre-demande pour les céréales et les produits animaux pour 1964 et prévisions pour 1970 et 1975

	1964			1970			1975		
	Production	Consommation	+ -	Production	Consommation	+ -	Production	Consommation	+ -
Total des céréales ...	27 364	20 172	+ 7 192	30 700	23 000	+ 7 500	34 900	25 000	+ 9 900
Céréales fourragères .	13 384	14 197	- 813	16 200	17 200	- 1 000	19 100	19 400	- 300
Autres céréales ...	13 980	5 975	+ 8 005	14 500	5 800	+ 8 700	15 800	5 600	+ 10 200
Produits laitiers	24 500	18 553	+ 5 947	30 000	22 700	+ 7 300	34 500	25 000	+ 9 500
Bœufs et veau	1 587	1 550,4	+ 36,6	1 940	1 780	+ 160	2 140	1 960	+ 180
Porc	1 203,1	1 177,3	+ 25,8	1 440	1 420	+ 20	1 550	1 544	+ 6
Volaille ...	550	512	- 22	730	750	- 20	855	845	+ 10
Œufs	560	557	+ 3	650	665	- 15	750	756	- 6

Tableau 2

Variations de production de céréales et de produits animaux, moyenne triennale pour 1963, projections pour 1970 et 1975, par produit et pour l'ensemble

	Production en milliers de tonnes			Indice de production 1963 : 100	
	1963	1970	1975	1970	1975 *
Blé	12 713	14 500	15 800	113,6	124,—
Autres céréales	12 500	16 200	19 100	129,6	153,—
Total des céréales	25 213	30 700	34 900	121,5	138,5
Porc	1 235	1 440	1 550	116,5	126,—
Volaille	503	730	855	145	170,—
Œufs	553	650	750	117,5	135,6
Produits laitiers	24 960	30 000	34 500	120,6	138,6
Bœufs et veau	1 476	1 940	2 140	131,6	144,6
Production (milliards d'unités de compte de la C.E.E)	7,00	8,66	9,65		
Indice de quantité (à prix constants)	100	123,7	137,9		